

# INFO-CÉUA



Août 2014

Bulletin d'information du CÉUA sur le programme de soin et d'utilisation des animaux en recherche et en enseignement



## Date de tombée des protocoles à respecter

À sa réunion de juin 2014, le CÉUA a statué que **tout protocole soumis après la date de tombée d'une réunion donnée ne sera pas examiné à cette réunion**, mais à la réunion suivante. Cette directive a été mise en place à la suite de trop nombreux protocoles reçus par le secrétariat du CÉUA bien après la date de tombée, retard qui occasionnait aux membres du CÉUA d'examiner les protocoles à la dernière minute et non équitable pour les professeurs qui respectaient la date de tombée.

Il est donc important de respecter la date de tombée des protocoles pour ne pas retarder le début des travaux avec les animaux. Cette date vous est transmise mensuellement par courriel par la secrétaire du CÉUA et elle est aussi affichée sur le site Web du CÉUA ([www.ceua.umontreal.ca](http://www.ceua.umontreal.ca)). Par ailleurs, le secrétariat du CÉUA tient à vous rappeler qu'il est bon de **prévoir une période d'au moins cinq semaines avant le début de l'expérimentation avec les animaux** afin de permettre l'analyse de votre protocole par le CÉUA et de compléter le processus d'approbation.

## Évaluation du mérite pédagogique - nouveau formulaire de demande



À compter du 30 juin 2014, un nouveau processus a été mis en place pour l'évaluation du mérite pédagogique. Les professeurs dont le projet d'enseignement faisant appel à l'utilisation d'animaux vivants nécessite une évaluation du mérite pédagogique **doivent remplir le tout nouveau formulaire CIÉMP - Demande d'évaluation du mérite pédagogique**.

Le mérite pédagogique d'un cours doit être évalué lorsqu'un formulaire long est présenté au CÉUA, ou selon les recommandations du Comité institutionnel d'évaluation du mérite pédagogique (CIÉMP) ou du CÉUA. Auparavant, les professeurs n'avaient qu'à présenter le formulaire long d'enseignement au CIÉMP, mais ce document développé pour l'éthique ne répondait pas bien aux besoins des membres du CIÉMP. Le formulaire peut être téléchargé sur le site Web du CÉUA ([www.ceua.umontreal.ca](http://www.ceua.umontreal.ca)).



### Pour joindre le secrétariat du CÉUA :

- Madame [Sophie Jussaume](#), secrétaire du CÉUA, poste 8392
- Madame [Maryse Dansereau](#), coordonnatrice du CÉUA, poste 8412